

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 septembre 2025

L'an 2025 et le 18 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 septembre 2025.

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 11 septembre 2025

Délibération N° 18-09-2025 / N°171

Etaient présents les membres en exercice : 65

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 88

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Yves Petit, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Arnaud Ricq, Philippe Lefebvre, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Martine Gérard, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Henri Cuvillier, Magali Urbanac, François Coquart, Roland Descamps, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Hugues Legoux suppléé par Françoise Caron, Jean-Michel Delannoy suppléé par Martine Quiquempoix, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor.

Absents excusés : Philippe Duez, Denis Caillierez, Gérard Nicolle, Jean-Louis Lebas.

Absents ayant donné procuration : Léon Bernard procuration à Jean-Michel Desailly, Sylvie Gabez procuration à Jacques Nick, Florence Dambreville procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Patrick Zakrent procuration à Monique Debeaumont, Pierre Cuvillier procuration à Guy Vasseur, Stéphane Locquet procuration à Catherine Libessart, Olivier Gallet procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery procuration à Damien Bricout, Yannick Barlet procuration à Jean-Michel Schulz, Serge Leu procuration à Patrick Nepveu, Yves Lieppe procuration à Marie Bernard, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, Muriel Sergier procuration à Sidonie Duriez, Philippe Vanderbeken à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Dominique Verdel

Titre de la délibération : Intégration au groupement de commande pour la réalisation d'une étude de planification des flux de matières sur le territoire avec la Communauté Urbaine d'Arras et la Communauté de Communes du Sud-Artois

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, la Communauté Urbaine d'Arras et la Communauté de Communes du Sud-Artois souhaitent réaliser conjointement une étude de planification des flux de matières sur leurs territoires.

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois s'engage aux côtés de la Communauté de Communes du Sud-Artois et de la Communauté Urbaine d'Arras dans un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME. Le COT s'appuie sur la démarche « Territoire en transitions », programme de l'ADEME dédié aux collectivités afin de faciliter la structuration et la mise en œuvre de leurs politiques territoriales de transition écologique sur deux volets, l'un portant sur les mesures en lien avec le climat, l'air et l'énergie, l'autre portant sur l'économie circulaire.

L'étude de planification des flux de matières sur le territoire entre, via la catégorie économie circulaire, dans la démarche « Territoire en transitions ».

L'étude se déroule en trois étapes s'étalant sur une période de 12 à 18 mois :

- L'état des lieux visant à mieux connaître les consommations de matières et gisements de déchets du territoire ;
- La co-construction de scénarios à moyen et long terme avec les acteurs du territoire ;
- L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions.

Cette étude, dont le coût est estimé entre 80 et 100 000 € HT est financée à hauteur de 80 % par la direction régionale de l'ADEME. Le reste à financer est calculé en fonction du nombre d'habitants de chaque territoire membre. Pour la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois la part de la participation est de 19%.

Réaliser cette étude à l'échelle des trois EPCI précités est pertinent car ils coopèrent déjà sur les enjeux relatifs à l'économie circulaire dans le cadre du Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV)

Afin de réaliser cette étude, il est donc nécessaire de constituer un groupement de commandes entre la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de Communes du Sud-Artois et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois sur la base des articles L. 2113-6 et 2113-7 du Code de la Commande Publique, dont la Communauté Urbaine d'Arras sera le coordonnateur.

A ce titre, la Communauté Urbaine d'Arras sera chargée de la passation, la signature, la notification et l'exécution du marché, pour le compte des membres du groupement.

Le Pouvoir Adjudicateur chargé de décider de l'attribution du marché sera celui du coordonnateur.

La Communauté Urbaine d'Arras assurera la maîtrise d'ouvrage du marché. Les trois EPCI participeront conjointement au suivi et au pilotage de l'étude.

Vu l'avis favorable du bureau du 10 Septembre 2025, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- de valider l'intégration de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois dans le groupement de commandes entre la Communauté Urbaine d'Arras et la Communauté de Communes du Sud-Artois pour la réalisation d'une étude planification des flux de matières du territoire ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que toute autre pièce utile à la mise en œuvre de l'étude ;


Le Président
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 23/09/2025 et publication ou notification du 23/09/2025

